

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/01/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS				
2	LIBELLE DU POSTE : Référent de prévention des risques				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 96202 Programme RH : 96902				
	Code poste : 10098 Centre de travail : 378				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae - DGEE site Tuterai Tane				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assiste et conseille la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention, la maîtrise des risques professionnels et à la sécurité des personnes dans les établissements accueillants du public : établissements scolaires des 1 ^{er} et 2 ^d degrés de la DGEE				
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du département des élèves des écoles et des établissements				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériels bureautiques - Matériels informatiques				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires de 39 H hebdomadaires - Respect des exigences de discrétion et de confidentialité				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Conseiller et assister le directeur de la DGEE dans la définition et la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail, - Piloter l'élaboration du document unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action - Piloter l'élaboration du PPMS, plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs, document obligatoire dans chaque établissement - Conseiller le directeur de la DGEE et les chefs d'établissements scolaires dans la politique de prévention - Définir, coordonner et animer le réseau des acteurs de la prévention - Veiller à la bonne application des règles de prévention dans les établissements - Assurer et mettre à disposition la veille réglementaire - Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques - Concevoir et diffuser des outils de prévention des risques - Apporter son expertise aux activités des Comités techniques d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail - Identifier les besoins, établir un diagnostic, analyser les situations et proposer un programme d'action				

	- Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES :
----	---------------------

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Prévention des risques

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du code du travail de la Polynésie			X
	- Connaissance des techniques, des outils et supports en matière de communication			X
	- Définition et application des procédures des risques professionnels et des règles de sécurité au travail.			X
	- Connaissance des techniques d'analyse et établissement de diagnostic			X
	- Encadrement et animation d'une équipe		X	
	- Animation de réunion		X	
	- Rédaction de clauses techniques		X	
	- Explicitation et priorisation des besoins			X
	- Expression et structuration des idées			X
	- Transmission des informations			X
	- Utilisation des outils de bureautique (Word, Excel..)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : sur un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :